

# CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.842  
17 février 2000

FRANÇAIS

---

## COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA HUIT CENT QUARANTE-DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

Tenue au Palais des Nations, à Genève,  
le jeudi 17 février 2000, à 10 h 15

Présidente : Mme Jahan (Bangladesh)

La PRÉSIDENTE (traduit de l'anglais) : Je déclare ouverte la huit cent quarante-deuxième séance plénière de la Conférence du désarmement.

Distingués représentants, étant donné que la délégation du Bangladesh assume la présidence de la Conférence, j'ai l'honneur et le privilège insignes de représenter aujourd'hui l'Ambassadeur Iftekhar Chowdhury. L'Ambassadeur, qui est actuellement à Bangkok en raison de la session de la CNUCED, regrette beaucoup de ne pouvoir être présent ici aujourd'hui. Néanmoins, il m'a demandé de vous souhaiter chaleureusement la bienvenue à tous. J'aurais assez aimé faire une pause ici pour attendre que l'Ambassadeur Chowdhury revienne et fasse lui-même les observations liminaires de la présidence, étant donné qu'il se joindra à nous la semaine prochaine. Néanmoins, je manquerais à mes devoirs si je n'exprimais pas notre profonde gratitude à l'Ambassadeur Harald Kreid, de l'Autriche, pour ses efforts inlassables et la précieuse contribution que lui et sa délégation ont apportée durant sa présidence. Ma délégation est également reconnaissante à M. Vladimir Petrovsky, Secrétaire général de la Conférence, à M. Abdelkader Bensmail, Secrétaire général adjoint, et à tous les autres membres du secrétariat de leur précieux appui et de leurs conseils indispensables.

Ce n'est un secret pour personne que nous continuons d'être dans une impasse difficile. Alors que nous avons réussi à adopter l'ordre du jour de la Conférence tout au début, il nous faut encore parvenir à un consensus sur le programme de travail. Pour sortir de l'impasse actuelle, nous avons besoin d'un engagement renouvelé et, ce qui est plus important, de la volonté politique de tous les membres de la Conférence, en particulier de ceux qui défendent des positions nationales très fermes. Nous espérons sincèrement que l'engagement et la volonté politique requis se manifesteront prochainement et qu'un esprit de coopération et d'accommodement prévaudront bientôt à la Conférence. Pendant le temps où elle occupera la présidence, la délégation du Bangladesh n'épargnera aucun effort pour faire progresser le processus. À cette fin, nous compterons sur la coopération, l'appui et, surtout, la compréhension de tous les membres.

Le représentant des États-Unis d'Amérique est inscrit sur la liste des orateurs pour aujourd'hui. Je donne la parole au représentant des États-Unis d'Amérique, l'Ambassadeur Robert T. Grey.

M. GREY (États-Unis d'Amérique) (traduit de l'anglais) : Madame la Présidente, au moment où votre pays commence d'assumer la présidence de la Conférence du désarmement, permettez-moi de vous assurer du plein appui de ma délégation dans la tâche difficile que vous avez entreprise. Vous ayant précédé à ce poste, il y a juste un peu plus d'un an, j'ai eu à faire face à bon nombre des mêmes défis que vous aujourd'hui. À n'en pas douter, nous ressentons tous les deux une grande frustration en voyant que la Conférence n'arrive toujours pas à un accord sur de quelconques éléments à inclure dans son programme de travail.

Quelques-uns des orateurs précédents, au cours de cette session, ont prétendu que la situation en matière de désarmement multilatéral, dans le monde en général, ne porte guère à l'optimisme. À notre avis, il s'agit là d'une appréciation trop négative. Même si l'on doit reconnaître que la communauté internationale ne progresse pas autant que nous le voudrions, il ne faut pas oublier que le tableau, à l'extérieur de cette enceinte, n'est pas complètement sombre. Le bilan complet inclut nombre de réalisations concrètes, et la communauté internationale continue de les consolider aujourd'hui.

(M. Grey, États-Unis d'Amérique)

Les États-Unis et la Russie, par exemple, sont en avance sur le calendrier des réductions prévues par START I et sont convenus de s'efforcer, dans le contexte de START III, de réduire encore plus le nombre d'ogives déployées. Les États-Unis continuent de démanteler leurs ogives nucléaires; ils en ont démantelé 7 000 depuis 1993 et 13 000 au cours de la dernière décennie. Les États-Unis ont unilatéralement retiré des centaines de tonnes de matières fissiles de leurs stocks militaires et se sont engagés de leur plein gré à faire en sorte que ces matières soient soumises dès que possible aux garanties de l'AIEA. Nous continuons de travailler avec la Russie et d'autres pour assurer la sécurité des matières fissiles, pour renforcer la transparence et pour transformer le plutonium excédentaire extrait des armes de manière à ce qu'il ne puisse plus jamais servir à la fabrication d'armes nucléaires.

Dans le domaine non nucléaire, le régime mondial établi par la Convention sur les armes chimiques continue d'être renforcé. Un grand nombre de pays ont intensifié leur coopération pour dissuader ceux qui seraient à même de le faire d'effectuer des essais de missiles, d'exporter des missiles aux effets déstabilisateurs et de transférer les techniques y relatives. L'Organisation des Nations Unies négocie sur une proposition mondiale visant à combattre la fabrication et le trafic illicites d'armes légères et de petit calibre, qui présentent souvent un danger pour la stabilité des régions. Dans la péninsule coréenne, les efforts ayant pour objet de réduire les tensions se poursuivent dans le cadre d'une large initiative mise au point par l'ancien Secrétaire d'État à la défense, M. William Perry. Les États-Unis et d'autres pays cherchent activement à promouvoir les mesures de retenue stratégique en Asie du Sud, et l'on a enregistré des évolutions encourageantes dans les négociations menées pour établir une paix juste et durable au Moyen-Orient.

Nul doute que le fait que le Sénat des États-Unis n'ait pas ratifié, au mois d'octobre dernier, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) soit un échec. Toutefois, le Président Clinton a fait savoir très clairement que le combat n'était pas terminé. Il est convaincu que les États-Unis finiront par ratifier le TICE, et le Gouvernement a déjà pris des mesures pour obtenir ce résultat. Une équipe spéciale du TICE a été créée et le Président a nommé le général John M. Shalikashvili en tant que conseiller spécial chargé d'entrer en contact avec les membres du Sénat, de tenter de surmonter les divergences et d'encourager le Sénat à finalement donner son avis et consentir à la ratification.

La première priorité de mon pays dans le cadre de la Conférence demeure la négociation d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles. La réalisation de cet objectif a été identifiée dans la décision intitulée "Principes et objectifs de la non-prolifération et du désarmement nucléaires", que la Conférence d'examen du TNP a adoptée en 1995, comme étant la prochaine étape concrète dans le cadre des efforts multilatéraux qui doivent conduire au désarmement nucléaire. Toutefois, un orateur, dont le pays a approuvé ladite décision, a maintenant déclaré que celui-ci n'accepterait pas que la Conférence négocie un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles si des négociations n'avaient pas lieu en parallèle sur les réductions des armements nucléaires et sur l'espace.

(M. Grey, États-Unis d'Amérique)

Il y a pourtant un large accord, au sein de cet organe, sur le fait qu'il est à l'heure actuelle prématuré de négocier ici des traités sur ces deux thèmes. Pour leur part, les États-Unis sont disposés à débattre, dans un contexte approprié, des questions relatives à l'espace et à l'objectif à long terme du désarmement nucléaire. Mais il est clair que les propositions tendant à négocier ici maintenant, dans ces domaines, ne sauraient constituer la base d'un consensus.

Il serait encore plus problématique d'aller dans l'autre sens et d'abaisser le niveau de nos travaux en passant de négociations relatives à un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles à de simples discussions. Les négociations sur un tel sujet n'ont rien de nouveau pour la Conférence du désarmement. Déjà en 1995 et 1998, la Conférence avait établi des comités spéciaux qui étaient précisément chargés de cette tâche. Accepter de faire moins serait faire un pas en arrière. Si nous n'arrivons pas à progresser en nous appuyant sur un solide consensus international officiellement approuvé par les États membres de la Conférence, par toutes les parties au TNP et par l'Assemblée générale des Nations Unies, alors aucun accord n'est garanti. Succomber à la tentation de revenir sur des problèmes déjà réglés ne fera que ralentir encore plus le processus du désarmement et augmenter le nombre des obstacles qui s'opposent à la réalisation de nos objectifs communs.

Ma délégation craint fort que nous n'ayons pris de nouveau une mauvaise direction cette année. Nous avons commencé cette session avec l'accord implicite qu'il nous restait deux questions principales à régler avant de pouvoir nous mettre d'accord sur les éléments d'un programme de travail et commencer à travailler. Pourtant, il semble que jusqu'à présent nos points de désaccord augmentent au lieu de diminuer.

La suite dépend de nous. La Conférence n'aura pas de difficultés à maintenir son rôle en tant qu'instance multilatérale unique de négociation si nous faisons ce que l'on attend de nous : négocier des accords multilatéraux de maîtrise des armements et de désarmement qui contribueront à la sécurité et au bien-être de l'humanité. Il faut que nous centrons nos efforts sur ce qu'il est possible de faire maintenant, et que nous ne cherchions pas des solutions parfaites et globales pour atteindre l'objectif de désarmement. Il convient également que nous résistions au désir de marquer des points dans le débat politique ou de faire jouer à la Conférence un rôle touchant des questions qu'elle ne pourra pas traiter efficacement. Si nous sommes capables de faire cela, la Conférence pourra sans difficultés continuer à agir utilement. Autrement, ceux qui attendent des progrès en matière de désarmement iront voir ailleurs.

Dans les observations que j'ai faites aujourd'hui, j'ai mis principalement l'accent sur les négociations relatives au traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles, négociations qui relèvent d'une priorité absolue pour la Conférence. Les États-Unis continuent de souhaiter que la Conférence joue un rôle dans la négociation d'une interdiction complète des transferts de mines antipersonnel. Nous sommes conscients qu'elle n'a jamais pris la décision officielle de négocier au sujet des mines terrestres antipersonnel, ce qu'elle a fait par contre en ce qui concerne le traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles. Nous sommes vivement préoccupés par le fait qu'un ou deux pays remettent maintenant en cause le consensus qui s'était dégagé à propos de ce traité.

(M. Grey, États-Unis d'Amérique)

Dans un autre domaine, je me vois obligé de commenter les observations qu'a faites récemment, dans cette salle, le distingué représentant de la Chine. Outre qu'elles donnent une image trompeuse de la réalité, ces observations à caractère diffamatoire portent sur des questions qui ne concernent pas la Conférence, ce qui complique les efforts que nous faisons ensemble pour nous mettre concrètement au travail.

Ces observations donnaient à entendre que l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) n'était guère plus qu'un outil des États-Unis, disponible à la demande pour imposer une hégémonie, intervenir dans les affaires intérieures des pays et recourir à la force sans autorisation.

Pour ce qui est de la recherche d'une hégémonie, les faits parlent par eux-mêmes; les Américains ne sont pas intéressés par ce genre de choses. L'un de nos pères fondateurs et premiers présidents, John Quincy Adams, l'a dit clairement lorsqu'il a écrit ceci au sujet des États-Unis d'Amérique et de leur politique :

"Partout où l'étendard de la liberté et de l'indépendance a été ou sera déployé, là seront leur cœur, leurs bénédictions et leurs prières. Mais ils ne vont pas à l'étranger pour y chercher des monstres à détruire. Ils souhaitent sincèrement la liberté et l'indépendance de tous. Ils ne sont le champion et le défenseur que des leurs."

Cela dit, défendre notre liberté et notre indépendance nationales dans le monde d'aujourd'hui signifie accepter des responsabilités très différentes de celles que nous étions désireux d'accepter à l'époque du Président Adams. Les États-Unis sont maintenant l'un des acteurs principaux sur la scène mondiale – pas le principal acteur mais l'un des principaux acteurs.

Il s'agit là d'une distinction importante et capitale, car, comme l'a fait observer un historien distingué, M. Eugene Rostow, sous la direction duquel j'ai travaillé à l'Agence de la maîtrise des armements et du désarmement :

"[Bien que] la fierté américaine s'y oppose, les États-Unis ne sont pas assez forts, et ne peuvent pas devenir assez forts, pour protéger à eux seuls leurs intérêts en matière de sécurité sur la scène politique mondiale. Nous continuerons nécessairement de dépendre, dans les années à venir, d'alliances et de coalitions..."

Ce qui est clair, c'est que l'Amérique recherche la paix et la sécurité dans un partenariat avec des nations qui partagent ses idées. Nous ne cherchons pas la domination, mais l'équilibre. Nous utilisons pour nous gouverner une série de pouvoirs et de contre-pouvoirs, et nous adoptons la même démarche lorsqu'il s'agit des affaires internationales. Bref, nous ne cherchons pas l'hégémonie. Nous n'avons ni le tempérament ni l'inclination requis pour cela, et nous n'en avons pas non plus les moyens.

(M. Grey, États-Unis d'Amérique)

En outre, l'affirmation selon laquelle nos alliés de l'OTAN seraient manipulés impunément par les États-Unis est tout simplement inexacte. Les alliances démocratiques, à but défensif, ne fonctionnent pas de cette façon, que ce soit en Europe ou ailleurs. Les alliances démocratiques parviennent à un accord collectivement, après beaucoup de concessions réciproques. Les habitants du Massachusetts, tels que moi, apprennent très tôt dans la vie que les personnes qui vivent au nord de notre État, dans le Vermont, le Maine, le New Hampshire, et aussi nos cousins canadiens, sont exactement comme nous; ils ne reçoivent d'ordres de personne. C'est également le cas de nos alliés démocratiques, tels que les Norvégiens, les Néerlandais ou les Australiens, pour n'en citer que quelques-uns. S'il existe des doutes à ce sujet, il suffit de vérifier auprès de n'importe quel membre de l'OTAN qui a un jour négocié la formulation d'un communiqué de l'OTAN avec nos alliés français.

Loin d'exacerber les tensions internationales, les États-Unis et leurs partenaires de l'alliance, en Europe et ailleurs, ont beaucoup travaillé pour les réduire. En outre, depuis la fin de la guerre froide, l'OTAN est devenue beaucoup moins tributaire des forces nucléaires. Le nombre d'armes nucléaires destinées aux forces substratégiques en Europe a diminué de plus de 85 %. L'état d'alerte des forces se mesure maintenant en semaines plutôt qu'en minutes et, en 1996, les ministres de l'OTAN ont annoncé que l'OTAN n'avait ni intention ni motif de déployer des armes nucléaires sur le territoire de nouveaux pays membres, ni plan établi à cet égard. Tous les alliés sont parties au TNP, et tous les membres de l'OTAN sont foncièrement attachés à l'entrée en vigueur rapide du TICE.

Le distingué représentant de la Chine a également donné à entendre que les États-Unis avaient deux poids, deux mesures en ce qui concerne les accords de limitation des armements et qu'ils s'efforçaient d'affaiblir ou réduire à néant le Traité concernant la limitation des systèmes de missiles antimissiles balistiques (Traité ABM). Je rejette cette assertion. Cette question a déjà fait l'objet d'un long débat public, et les faits devraient donc être clairs maintenant. Durant les près de 28 ans qui se sont écoulés depuis la signature du Traité susmentionné, l'environnement international a changé de façon spectaculaire. La menace d'une prolifération des armes de destruction massive faisant appel à des vecteurs perfectionnés est réelle, de plus en plus forte et de plus en plus imprévisible. La dissémination de ces technologies n'aurait pas dû se produire, mais malheureusement cela s'est fait. Ceux qui ont permis que cela se fasse auraient dû savoir quelles en seraient les conséquences.

Les États-Unis envisagent un système limité pour se défendre contre ce genre de menace. Nous avons montré clairement que nous nous étions engagés à travailler avec la Russie, dans un esprit de coopération, contre une menace à laquelle nous faisons face l'un et l'autre, afin de déterminer les ajustements à apporter au Traité ABM pour rendre ses dispositions compatibles avec une défense limitée reposant sur des missiles nationaux. Nos deux pays ont déjà modifié le Traité ABM et des discussions bilatérales portant sur les questions liées au Traité START et aux missiles antimissiles balistiques se poursuivent, y compris ici, à Genève, au moment même où la Conférence continue de perdre son temps.

(M. Grey, États-Unis d'Amérique)

Il y a lieu de s'interroger sur la raison de ces critiques. Quatre des cinq États dotés d'armes nucléaires ont réduit leurs stocks d'armes de ce type et accru la transparence. Le cinquième modernise ses forces et n'augmente pas la transparence. En 1996, ce même État a décidé d'effectuer des tirs expérimentaux de missiles en réponse à des faits politiques nouveaux qu'il désapprouvait, et s'est employé à établir de nouveaux sites de missiles dans des lieux qui suscitent des préoccupations. Pourtant, les représentants de cet État accusent les États-Unis de pratiquer l'hégémonie et de rechercher une sécurité unilatérale au détriment de celle d'autres États. Par ailleurs ils mettent en doute un processus transparent et ordonné qui vise à trouver les ajustements à apporter à un accord déjà ancien de limitation des armements afin qu'il puisse continuer d'être pertinent et efficace.

Madame la Présidente, les États-Unis ont une longue histoire en matière de limitation des armements et de désarmement. Nous avons négocié et mis en œuvre de nombreux accords et continuons à le faire. Ici, à la Conférence, les États-Unis ont déjà fait montre d'une flexibilité considérable au sujet d'éléments importants de notre programme de travail. Si l'on veut accomplir des progrès concrets dans des domaines dans lesquels nous savons qu'un consensus existe, il est temps que d'autres membres de la Conférence fassent preuve de la même souplesse. Si la Conférence reste inactive, cela confirmera les soupçons de mon gouvernement que cette situation est due au fait que certains gouvernements ne veulent pas qu'elle travaille.

Les États-Unis appuient les efforts que votre délégation fera, Madame la Présidente, pour parvenir à un consensus au sujet du programme de travail. Nous sommes prêts à collaborer étroitement avec vous, et, si nécessaire, avec vos successeurs, pour créer les conditions qui permettront à la Conférence de reprendre les négociations sur un arrêt de la production de matières fissiles. Le principal travail de la Conférence est de mener des négociations, et le monde évaluera notre succès ou notre échec selon la mesure dans laquelle nous réussirons cette tâche.

La PRÉSIDENTE (traduit de l'anglais) : Je remercie l'Ambassadeur Grey de sa déclaration et des paroles aimables et de soutien qu'il m'a adressées.

La liste des orateurs est ainsi épuisée pour aujourd'hui. Une autre délégation désire-t-elle prendre la parole ? Il ne semble pas que cela soit le cas.

J'aimerais maintenant que nous nous prononcions sur la demande que l'Arménie a adressée à la Conférence pour participer aux travaux de la présente session en qualité d'observateur, sans l'examiner préalablement dans le cadre d'une réunion plénière informelle. Cette demande est contenue dans le document CD/WP.508, dont vous êtes saisis. Puis-je considérer que la Conférence acquiesce à cette demande ?

Il en est ainsi décidé.

Ainsi s'achèvent nos travaux pour aujourd'hui. La prochaine séance plénière de la Conférence aura lieu le jeudi 24 février 2000, à 10 heures.

La séance est levée à 10 h 35.

-----